

L'inflation alimentaire au Brésil : un phénomène structurel

21 juillet 2026

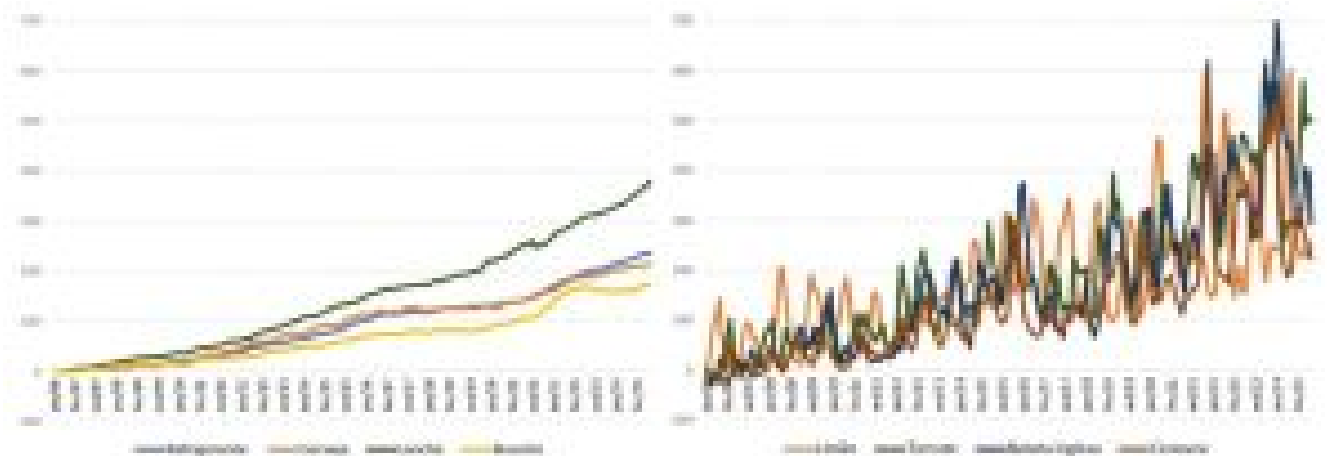
Un rapport de mars 2026 de l'ONG ACT Promoção da Saúde, écrit par l'économiste V. Palmieri Junior, propose une analyse, relativement engagée, sur l'inflation alimentaire au Brésil et la définit comme un phénomène non-conjoncturel, et comme la conséquence de l'histoire agraire du pays et de son intégration à l'économie mondiale. Historiquement, les politiques publiques (soutien des grands domaines tournés vers le commerce international, avantages fiscaux accordés par la loi Kandir de 1996) ont favorisé la production intensive de cultures de rente pour l'export (canne à sucre, soja, maïs). Cela s'est fait au détriment des cultures visant à nourrir la population, comme le haricot.

Depuis 2006, l'inflation alimentaire est plus forte que l'inflation globale. Par exemple, l'auteur estime qu'en 2024, sans l'alimentation, l'inflation aurait été de 4,2 % au lieu des 4,8 % observés. La spécialisation dans les cultures de rente, majoritairement exportées, a créé une situation de « subordination » à l'économie mondiale. Dépendant du marché international pour les engrais et soumis à la « dollarisation » progressive des produits de base (soja, maïs, riz, haricot, etc.), l'État a peu de marge pour garantir la stabilité des prix intérieurs.

Le rapport s'intéresse aussi au processus de déterritorialisation du système agroalimentaire. Il le décrit comme étant structuré par quelques grandes firmes industrielles internationales. Cette concentration, présente à tous les maillons de la chaîne alimentaire, de la production à la distribution, limite la concurrence et permet aux entreprises de pratiquer des prix sur le marché intérieur bien supérieurs à leurs coûts. La logistique et la transformation des céréales (soja et maïs) sont dominées par les ABCD (Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill, Louis Dreyfus). Quant au secteur de la grande distribution, il est verrouillé par quelques firmes profitant de leur oligopole pour maximiser leurs marges. À cela s'ajoute l'entrée d'importants fonds d'investissement dans le secteur alimentaire, privilégiant les rendements financiers.

Enfin, cette concentration et cette inflation seraient également entretenues par le fait que des grands groupes de distribution ont créé leur propre carte de crédit, accélérant à la fois la fidélisation et l'endettement des ménages précaires. Par ailleurs, la standardisation et l'industrialisation des modes de production et des cultures ont conduit à une forte expansion des aliments ultra-transformés, issus de denrées de base et enrichis avec des additifs. Profitant de chaînes de production industrielles consolidées et permettant un stockage de longue durée, leurs prix sont plus stables et moins élevés que ceux des produits bruts (figure), et souffrent de moins de variations dues aux aléas météorologiques.

Variation cumulée des prix alimentaires (en %) pour les aliments transformés et ultra-transformés (à gauche), et pour les d'aliments bruts (à droite), entre 2006 et 2025



Source : ACT Promoção da Saúde

Lecture : les graphiques montrent les variations des prix, au cours des 20 dernières années, de produits transformés et ultra-transformés élaborés à partir de denrées de base (à gauche) : boissons gazeuses (bleu), bière (orange), en-cas (vert), biscuits (jaune) ; et de fruits et légumes (à droite) : citron (orange), tomate (vert), pomme de terre (bleu), carotte (marron). Les en-cas ont vu leurs prix quadrupler en moyenne depuis 2006, tandis que la pomme de terre a subi des pics jusqu'à 700 %, soit un prix sept fois supérieur à ceux de 2006. En plus d'un taux d'inflation plus élevé, les variations de prix des produits bruts sont bien plus importantes du fait de la saisonnalité, des chocs extérieurs et de la pression climatique.

Le rapport conclut par une série de recommandations pour les acteurs publics : soutenir les petites et moyennes industries, rééquilibrer le ratio entre exportation et marché intérieur, diversifier les cultures, etc. Il appelle à rompre avec la politique actuelle, qui privilégie la rentabilité immédiate des exportations au détriment de la sécurité alimentaire nationale.

Diane Bigot, Centre d'études et de prospective

Source : [ACT Promoção da Saúde](#)